



**VIVRE MATCH**

# BITCOIN QUEL FUTUR POUR LA MONNAIE VIRTUELLE ?

Placement d'avenir pour les uns, actif spéculatif pour les autres, la cryptomonnaie divise.

Le milliardaire Elon Musk a récemment acheté pour 1,5 milliard de dollars de bitcoins, ce qui a propulsé à ses plus-hauts historiques la monnaie virtuelle déjà prisée par certains investisseurs professionnels. En février, elle a atteint plus de 48 000 euros. Eric Pichet, directeur du mastère spécialisé patrimoine et immobilier de Kedge Business School, décrypte le phénomène.

**Paris Match. Qu'est-ce que le bitcoin ?**

**Eric Pichet.** C'est une monnaie virtuelle non officielle créée en 2009. Elle repose sur la technologie blockchain, qui permet le transfert des bitcoins déjà émis d'un compte à un autre via l'enregistrement de toute transaction sans tiers de confiance, sans passer par un notaire qui validerait l'opération. L'enregistrement se fait sur un registre indépendant du système bancaire, grâce à un algorithme validé par des "mineurs" qui touchent une commission en bitcoins pour ce travail. Ce processus est en principe fiable, et chaque transaction, indélébile.

**En quoi diffère-t-il d'un actif financier classique ?**

Contrairement à une action, il ne rapporte rien et n'a aucune valeur intrinsèque. Chaque bitcoin vaut en théorie zéro, sa valeur est virtuelle ; elle réside dans l'espérance de plus-values que chaque détenteur lui attribue. Il s'agit cependant du premier actif mondial : son prix est le même pour tous, il est divisible 8 chiffres après la virgule, ce qui le rend en théorie accessible à 8 milliards d'êtres humains...

**Comment acheter ou vendre ?**

Vous devez absolument passer par un intermédiaire enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN), pour

éviter les escroqueries. Une fois inscrit, votre PSAN met à disposition un porte-monnaie électronique, appelé "wallet", à partir duquel vous échangez vos cryptomonnaies contre des devises ayant un cours légal.

**Comment expliquer la récente hausse de son cours ?**

Des phénomènes structurels sont à l'œuvre, liés à l'usage croissant du digital et à l'arrivée à l'âge adulte de générations nées avec le numérique, ainsi qu'à la rareté relative des bitcoins. Leur nombre est limité à 21 millions à terme, contre près de 19 millions aujourd'hui. De plus, surtout depuis la crise sanitaire, les marchés financiers sont inondés



**« LES RISQUES  
D'EFFONDREMENT DES COURS  
SONT NOMBREUX »**

ERIC PICHET Professeur et économiste

de liquidités par les banques centrales. Cette manne a favorisé l'inflation des actifs financiers et coïncidé avec l'entrée sur les marchés d'actions d'investisseurs âgés de 20 à 40 ans très portés sur la spéculation.

**Faut-il investir ?**

En théorie, il n'y a pas de limite à la hausse en raison du nombre limité de bitcoins et du nombre croissant d'acheteurs. Mais il est plus prudent de rester à l'écart, car sa valeur fondamentale est nulle, et sa régulation, faible. Une règle d'or est de s'interdire d'emprunter pour en acheter. Les risques d'effondrement des cours sont nombreux : la fabrication de faux bitcoins, ou l'introduction d'un virus informatique qui paralyserait le système. L'autre risque serait son interdiction par les Etats et les banques centrales au motif qu'il est, du fait de son anonymat, un outil de blanchiment, de fraude et de financement du terrorisme. ■